

RAPPORT SUR LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE ET DU NUNAVUT

Rapport du président - AGA – 26 octobre 2016

Le conseil d'administration

- Le conseil d'administration local compte actuellement 10 membres, qui contribuent tous considérablement à garder la RCN bien visible et ses membres bien informés et engagés. Nous avons été bouleversés et attristés par le décès soudain en août dernier d'Evelyn Rupert, une membre dévouée du conseil d'administration. Elle va nous manquer énormément.
- Nous vous avons fourni une liste des membres actuels du conseil d'administration et de leur mandat. Il y a deux postes d'administrateurs vacants et nous recevrons les mises en candidature à la fin de la présente assemblée. Nous avons toujours besoin d'un coup de pouce supplémentaire et de nouvelles idées, alors veuillez réfléchir à la possibilité de vous joindre à votre conseil d'administration local.
- Nous continuons d'envoyer un bulletin de nouvelles local (*Communiqué*) à nos membres. Nous essayons de le publier tous les trimestres, il faut toutefois beaucoup de temps et d'efforts pour rassembler les divers articles. Dans chaque numéro, nous essayons de mettre en vedette un retraité ou un employé de Radio-Canada qui a une occupation passionnante dans sa vie. Alors, si vous ou une de vos connaissances pensez à quoi que ce soit susceptible d'intéresser nos lecteurs – comme un passe-temps intrigant, des expériences de voyage ou des intérêts particuliers –, veuillez en informer un membre du conseil d'administration. Nous pouvons même nous déplacer pour vous interviewer sur un sujet en particulier.

Recrutement

Nous continuons de discuter d'idées et de façons d'accroître la sensibilisation à l'ANR auprès des retraités qui n'en sont pas encore membres et des employés de Radio-Canada qui s'apprêtent à prendre leur retraite. Dix nouveaux membres se sont joints à la RCN de l'ANR depuis janvier, ce qui porte l'effectif total de la région à 520 membres. Nous continuons de recruter, mais notre effectif total demeure pratiquement inchangé par rapport à l'année dernière en raison des décès parmi les membres actuels. Comme vous le savez, notre protocole d'entente avec Radio-Canada stipule que l'ANR doit représenter au moins 50 % de tous les retraités de Radio-Canada. Alors, si vous connaissez un retraité qui n'est pas encore membre de l'Association, veuillez lui tendre la main et l'encourager à s'y joindre. En outre, si vous connaissez des membres du personnel actuel de Radio-Canada qui prendront leur retraite cette année – veuillez aussi les inviter à se joindre à nous. Ou encore si vous préférez que nous assurions un suivi auprès d'eux, faites-nous-le savoir. Nous versons toujours une prime de 25 \$ pour toute personne que vous convainquez de se joindre à l'ANR.

Finalement, lorsque nous nous sommes rencontrés la semaine dernière dans le cadre de notre conférence nationale, j'ai appris que certaines régions ont créé un comité de recrutement (composé de retraités bénévoles), dont la tâche consiste à approcher leurs contacts, c'est-à-dire des collègues

retraités ou des employés actifs de Radio-Canada, soit pour les convaincre de se joindre à l'ANR ou pour les informer du rôle de l'Association et de son importance pour tous les membres. Alors, si certains d'entre vous souhaitent se porter volontaires pour faire partie d'un tel comité, veuillez en parler à l'un des membres du conseil d'administration pendant le dîner et nous essaierons d'en mettre un sur pied.

Voici quelques faits saillants de la dernière année :

- Nouvelle entente sans fil avec Rogers : Comme vous le savez, l'ANR a négocié une entente avec Radio-Canada et Rogers Sans-fil qui nous permet de profiter de tarifs réduits qui, auparavant, étaient uniquement offerts aux employés actifs de Radio-Canada.
 - Nous obtenons donc une réduction de 30 % sur les tarifs courants des forfaits sans fil et des forfaits Partagez tout de Rogers.
 - Nous avons lancé ce nouveau programme de Rogers en décembre et, bien qu'il y ait eu quelques difficultés au départ, tout semble fonctionner correctement maintenant. Pour ma part, je suis passé de Bell Mobilité à Rogers et, dans l'ensemble, j'ai été très satisfait du service. Si vous avez des difficultés à obtenir des renseignements de la part de Rogers ou si vous souhaitez en savoir plus sur ce programme, veuillez me voir après l'assemblée.

- Les règlements de la région de la RCN ont été réécrits afin de correspondre à la nouvelle charte et aux nouveaux règlements de l'Association nationale des retraités de la SRC. Ces deux documents ont été rédigés en conformité avec la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, qui régit l'Association. Les principaux changements à nos règlements originaux se trouvent dans le texte de l'article 3, sur les objectifs, et de l'article 12, sur les règlements. Vous trouverez une copie des nouveaux règlements sur notre page Web. Ils ont été approuvés à la réunion du conseil national en mai dernier.

- Le budget de la région de la RCN – Ann présentera son rapport détaillé sur le budget dans un instant, mais je tenais à souligner un changement apporté cette année. Par le passé, nous accumulions des excédents dans nos budgets que nous investissions dans des CPG. Lors de la réunion nationale en mai dernier, le conseil d'administration a passé en revue avec les représentants des régions le but de tels budgets régionaux, qui est de servir les membres avec entre autres choses des activités sociales ou des programmes de sensibilisation à des fins de recrutement. Le but n'est pas de faire économiser de l'argent aux régions ni de leur faire investir les excédents dans divers placements. Le conseil national de l'ANR maintient un fonds de réserve si jamais une cause nécessitait un apport financier. Alors, dans un effort pour réduire notre excédent global et pour redonner aux membres, nous avons pris les décisions suivantes :
 - Nous allons réduire le coût de participation aux activités sociales pour les membres, qui passera de 20 \$ à 15 \$. Cette mesure fera l'objet d'un examen en fin d'année pour voir où en est le budget et si des changements sont nécessaires.

- Nous allons augmenter le nombre de prix de présence de 25 \$ lors des activités sociales, qui passera de quatre à huit.
- Nous allons augmenter le nombre de cartes-cadeaux Loblaws de 25 \$, qui passera de 40 à 80. Nous pigerons au hasard les gagnants de ces cartes-cadeaux parmi les noms de tous les membres de la RCN. Ces cartes ont été fort appréciées l’an dernier.
- Finalement, nous encourageons toujours tous les membres à passer du courrier papier au courriel si possible. Je sais que Patricia téléphone aux membres qui reçoivent encore nos communications par la poste afin de voir s’ils accepteraient de les recevoir par voie électronique. Bon nombre ont fait la transition, mais il en reste encore beaucoup qui dépendent du courrier postal. Alors, si vous pouvez faire la transition, dites-le-nous, cela nous permettrait de faire des économies et vous recevriez vos communications plus rapidement – merci.

Le point sur les activités sociales – Patricia St-Germain